

# LE DÉVELOPPEMENT URBAIN D'ODIENNÉ

## *Essai d'explication*

PAR

Anne-Marie COTTEN\*

Située aux confins du Mali et la Guinée, Odienné est une petite ville malinké fort éloignée des grandes routes de circulation et de commerce actuelles de la Côte-d'Ivoire. La distance d'Abidjan est de 900 km et il faut parcourir 300 km pour atteindre à Ferkessédougou l'axe principal nord-sud du pays suivi par la route et le chemin de fer. Cette ville excentrique est néanmoins le carrefour de deux routes importantes : la première, méridienne, va des régions de Man et Touba vers le Nord, c'est-à-dire le Mali (Bougouni, Bamako) et la Guinée (Kankan), la seconde lui est perpendiculaire et de Korhogo et Boundiali se dirige vers Beyla en Guinée. Ce dernier tronçon est d'ailleurs impraticable.

L'éloignement d'Odienné ne correspond pas à un isolement humain de la région. En effet ces routes (deux bonnes pistes de latérite correctement entretenues et praticables toute l'année) sont sillonnées de camionnettes « Mille kilos » qui servent au transport des personnes et éventuellement des marchandises. Les déplacements des Malinké vers les autres régions de Côte-d'Ivoire, en particulier la Basse Côte, ont toujours été importants, à l'époque précoloniale, puis coloniale. Ils se sont multipliés à la suite de l'amélioration des pistes et du développement de la circulation routière (le voyage direct Odienné-Abidjan par des pistes transversales en saison sèche dure seulement douze heures). Cette distance est pourtant un handicap majeur qui a accentué le retard considérable du développement économique de la région, comme de tout le nord du pays, par rapport aux régions forestières de Basse Côte favorisées par l'extension des cultures industrielles (1).

C'est une région de savanes et forêts claires dont le climat, de type soudanais, comporte une saison sèche et une saison humide de 5 mois. La moyenne pluviométrique encore élevée sur la bordure orientale de la dorsale guinéenne est de 1 650 mm pour les dix dernières années. Les sols ne sont pas défavorables à l'agriculture. Les interfluves faiblement cuirassés de l'ensemble de la surface d'érosion alternent

---

\* ORSTOM. Centre de Petit Bassam. Abidjan. Côte d'Ivoire. B.P. 42.93

(1) Les disparités régionales entre le nord et le sud de la Côte d'Ivoire sont connues. Nous rappelons seulement quelques chiffres : le revenu monétaire par tête est estimée à 5 400 Fr CFA (Loi-Plan présentée par le Ministère du Plan de Côte d'Ivoire — Annexe V — 1967) et la disparité entre le Nord et Abidjan irait de 1 à 60. A l'intérieur même des pays du nord, le pays malinké est une zone dont le retard s'est accentué depuis dix ans, comparativement au pays sénoufo.

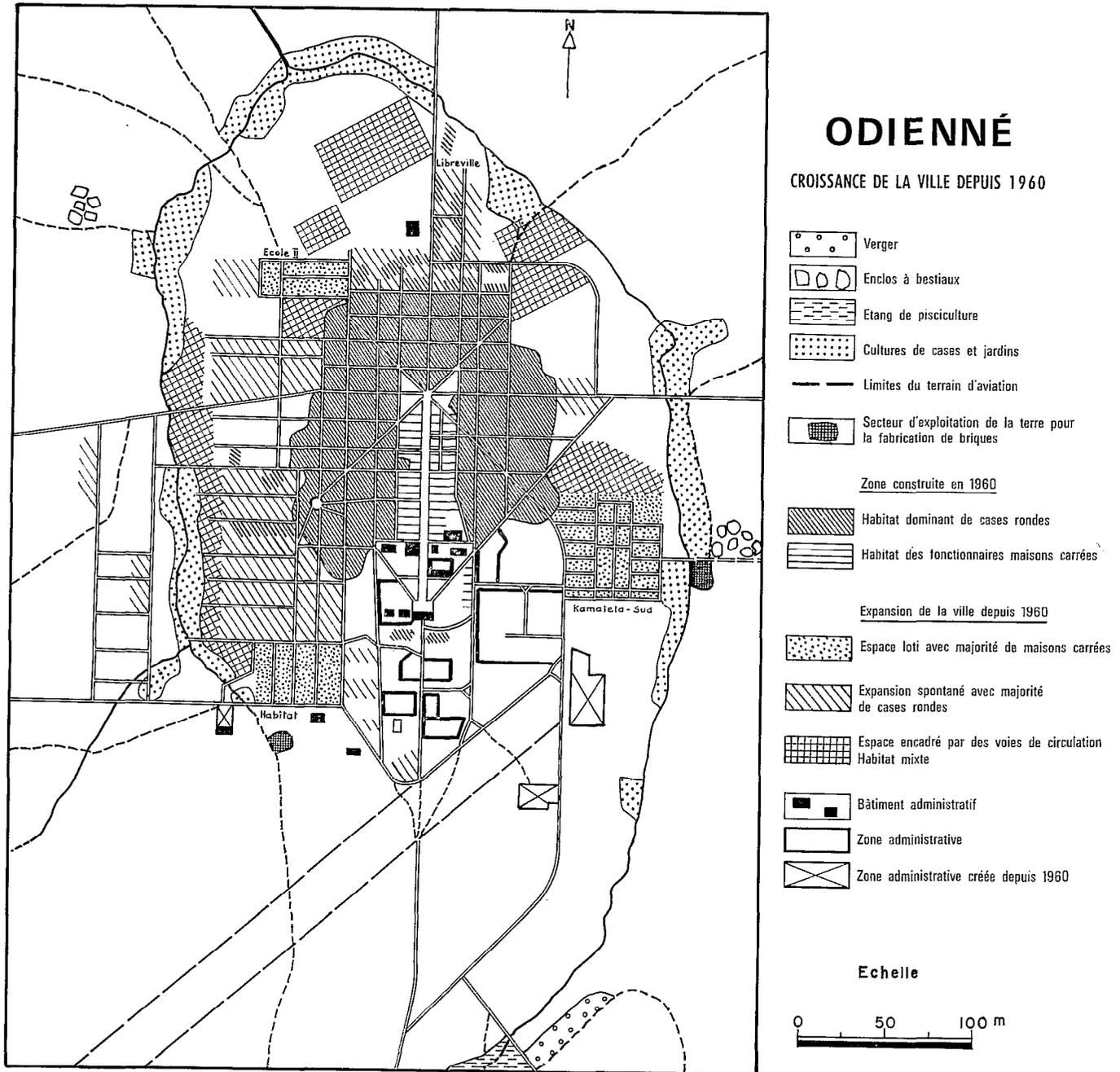


FIG. 1. — Croissance de la ville d'Odienné depuis 1960.

avec les basses plaines alluviales qui vont s'élargissant vers le Nord et qui sont propices à la culture du riz. L'agriculture est orientée vers la consommation locale et les principales cultures sont l'igname, aux confins du pays sénoufo, le riz pluvial, les sorghos, le mil et le maïs. Quelques surplus de ces produits vivriers ainsi que la production traditionnelle de tabac local et les têtes de bétail sont expédiés vers les régions forestières ou clandestinement exportés vers les pays étrangers. Les efforts de modernisation agricole sont récents et ont porté sur l'extension de la riziculture de plaine, l'introduction de la culture du coton (depuis deux ans) et la plantation d'arbres fruitiers (manguiers, orangers). Les effets de ces opérations ne se font guère sentir pour l'instant sur le plan régional. De plus, le pays est très faiblement peuplé. La densité (3 à 7 habitants au km<sup>2</sup>) selon les secteurs contraste avec celle du pays sénoufo voisin. Elle explique l'aspect boisé d'une zone où la forêt claire domine étant donné le peu d'étendue des défrichements. Cette faiblesse démographique, qu'expliquent partiellement les événements historiques des 18 et 19<sup>e</sup> siècles et en particulier les guerres de Samory, se maintient par suite de l'immigration de la majeure partie de la population vers les autres régions de Côte-d'Ivoire. Les jeunes qui partent perpétuent en effet la tradition des malinké dont les déplacements, à but mercantile, ont des origines précoloniales. C'est ainsi que les habitants d'Odienné et des villages malinké ont gardé des liens étroits avec les malinké installés comme commerçants dans les villes ou comme planteurs en forêt. Le maintien de solides structures familiales apporte à la région des revenus monétaires importants par suite de l'envoi d'argent par les malinké de Basse Côte.

Odienné est un des principaux centres urbains de ce pays. Les autres petites villes malinké qui jouent le rôle de centre local sont Touba au sud, Ségéla et Mankono au contact de la forêt. Depuis dix ans l'ancien poste colonial, chef-lieu de cercle, a eu une croissance rapide : 3 500 habitants en 1955 (d'après le recensement administratif), 8 000 habitants en 1965. Notre propos est d'analyser cet essor sous un double aspect : la transformation du paysage et l'apparition d'une physionomie urbaine, la structure actuelle de la population, reflet des fonctions du centre. De quel ordre sont ces fonctions ? Créations volontaires, administratives et politiques, suscitées par la capitale ou reflet d'une activité économique locale et régionale. Quel niveau ont-elles atteint ? Les réponses à ces questions permettent peut-être de dégager quelques indicateurs du passage d'un gros bourg à une petite ville et de déceler l'insertion de la ville dans sa région et le rôle d'animation qu'elle y assure. La présentation humaine du pays malinké était nécessaire à cet effet.

## I. L'ORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN (1).

Au premier abord, Odienné a conservé de par son habitat un aspect rural et on serait tenté de la qualifier de village ou de bourg. Il convient néanmoins d'observer non seulement le type des habitations mais aussi l'organisation spatiale et le degré d'équipement du centre. Tous ces éléments sont en complète transformation et leur analyse permet de définir en quoi et comment Odienné acquiert depuis plusieurs années des caractères urbains. Nous voudrions tenter d'expliquer le paysage urbain d'Odienné, à travers la description, les étapes de la mise en place et la structure sociale des différents quartiers de la ville. Nous pouvons ainsi dégager l'opposition qui existe entre le centre « villageois », à peu près exclusivement malinké, le quartier administratif et celui des affaires et les nouveaux secteurs d'habitation qui ont la fonction de zone d'accueil pour les nouveaux venus à Odienné.

---

(1) Dans cet article, nous présentons une partie des résultats d'une enquête menée dans la ville d'Odienné du mois de juin 1965 au mois de mars 1966, enquête qui a permis d'observer les activités de la région pendant un cycle annuel presque complet.

La ville d'Odienné s'est étendue au nord de l'emplacement du poste militaire créé par les Français en 1898. Le site choisi est une légère éminence formant l'interfluve de deux petits marigots alors que le village précolonial était situé en bordure du marigot oriental. L'emplacement est un point d'observation privilégié, dominant sensiblement les molles ondulations de la surface d'érosion qui s'incline vers le nord. A l'ouest, dans le lointain, se dresse la silhouette du Dyenguélé, large dôme granitique aux versants tantôt nus, tantôt couverts d'arbustes et qui servit autrefois de refuge aux habitants de la région. Dès 1900, on construisit la première résidence et les bâtiments administratifs sur cette colline fortement cuirassée qui atteint 437 m d'altitude et surplombe d'une vingtaine de mètres les environs. Les deux marigots qui encadrent la butte confluent au nord de la ville et tracent une ceinture marécageuse utilisée pour les cultures de décrue et les jardins maraîchers. C'est à l'intérieur de l'espace ainsi délimité que la ville actuelle a été construite. Elle s'est ordonnée autour du poste et des bâtiments administratifs. On distingue encore, au sud de la résidence, les cases rondes aujourd'hui délabrées de l'ancien camp des gardes et les vestiges d'un cimetière européen. Au nord de la zone réservée à l'administration, une large voie bordée de fromagers rejoint le carrefour des deux grandes routes. De part et d'autre de cette voie le premier administrateur civil d'Odienné, le Commandant PICHOT, dessina, dès 1911 avec un souci d'urbanisme certain, un lotissement régulier et le village (nous utilisons dans cette description, le terme de village pour évoquer les vieux quartiers d'Odienné qui ont gardé l'aspect d'un village malinké) fut construit dans ce cadre. C'est là le cœur de la ville qui comprend les dix quartiers constitutifs de l'ancien village regroupés autour de la mosquée et du marché. Ce dernier, jusqu'en 1954 situé au carrefour central a été déplacé en bordure de l'allée principale pour laisser place à la gare routière.

Depuis 1959, la ville a éclaté au delà des limites du vieux village. Des lotissements successifs ont atteint à l'ouest le marigot : lotissement de l'« Habitat » au sud, « Ecole II » au nord. Les maisons de types modernes y sont nombreuses. Au delà du cadre ainsi tracé par l'administration, l'expansion vers le nord de cases rondes dispersées en ordre lâche atteint la confluence des marigots. Au sud-est enfin, le lotissement de Kamatéla-Sud (1965) ne comporte que des maisons modernes. Des voies de circulation ont été ouvertes récemment. Une rocade contourne le centre du village par l'Est et dessert la route de Touba. Le terrain d'aviation limite actuellement de ce côté l'extension de la ville. Enfin, les futurs projets de lotissement et le plan d'urbanisme prévoient des transformations de l'habitat et une refonte partielle de l'organisation de la ville, que nous aborderons dans l'étude de son développement. On peut donc distinguer :

— Au centre : le vieux village d'Odienné, structuré en quartiers traditionnels. Les commerces, la gare routière se sont insérés dans cet ensemble composé en majeure partie de cases rondes mais les activités tertiaires restent à la périphérie des îlots, le long des axes de circulation.

— Le quartier administratif au sud autour de la résidence et de la sous-préfecture. Hôpital, Collège d'Enseignement Général, subdivision des Travaux Publics et Centre Technique forment un secteur homogène très lâche au milieu des fromagers et manguiers.

— Les nouveaux quartiers de la périphérie.

1. Dans l'espace loti dès 1911 par l'administration, les villageois ont construit des habitations de type traditionnel qu'ils ont conservé jusqu'à l'époque actuelle. Le centre de la ville paraît bien être un village et reflète d'ailleurs les occupations des habitants et le maintien des anciennes structures sociales. L'habitat est presque exclusivement composé de cases rondes : (tableau page 26) 89,9 % d'après le sondage au 1/4 de 1965, près de 80 % pour l'ensemble de la ville d'après la CEGI en 1962, qui avait pris en compte le quartier des fonctionnaires. Ce sont des cases généralement vastes (de 6 m de diamètre, 2 m de hauteur des murs, 4 m de faitage) bien construites en briques de terre de fabrication locale, enduites d'un ciment de terre, couverte d'une toiture végétale (les chaumes d'une graminée, le « Ti » en malinké) ajustée sur armature de bambou. Les cases parfois blanchies à la chaux à l'intérieur, entretenues chaque année avant la saison des pluies ont généralement un aspect net et soigné. Cependant, d'autres types d'habitations sont

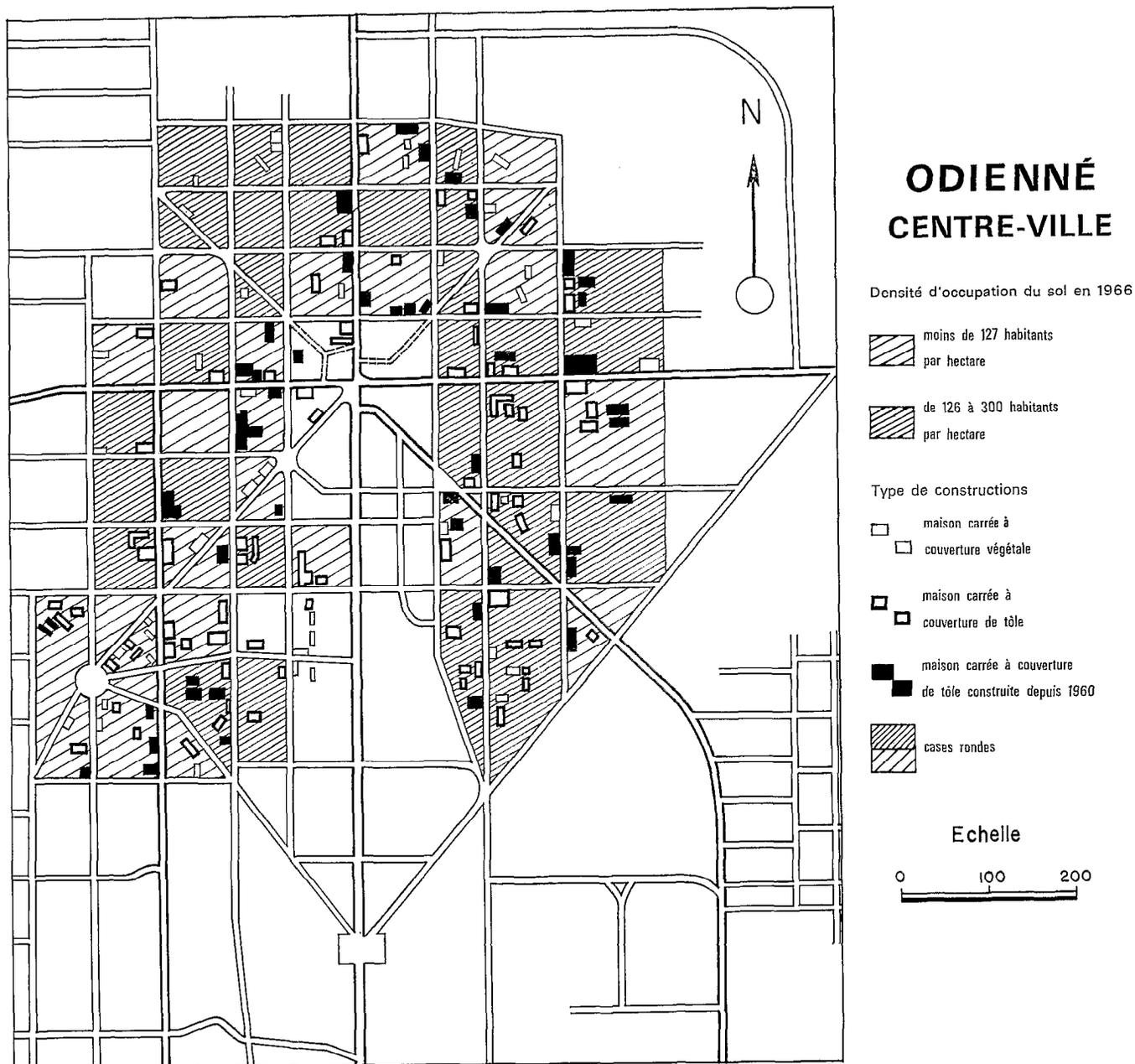


FIG. 2. — Odienné — Centre-Ville.

l'indice d'une transformation du vieux centre. Certains habitants ont construit au retour de Basse-Côte une case carrée traditionnelle d'une ou deux chambres couvertes de chaume ou de tôle, trouvant ce type de case plus vaste et plus confortable. Cette case unique au milieu d'un ensemble de cases rondes est souvent réservée au chef de famille. Des maisons modernes se multiplient aussi en bordure des routes. Elles sont vastes et comportent plusieurs pièces. Certaines d'entre elles sont en cours de construction ou inachevées. De vastes demeures restent inutilisées. Elles correspondent pour un planteur ou un commerçant à une opération de prestige qui n'a pas été toujours menée à bien. Malgré le faible pourcentage relevé, les transformations ne sont pas négligeables, et sont visibles quand on relève les constructions nouvelles depuis 1960 (fig. 2 établie d'après les photographies aériennes 1960 - 1966).

### 1. Odienné.

#### REPARTITION DE L'HABITAT SELON LES TYPES DE CASES.

##### 1. Sondage 1965 (1).

			Cases rondes		Cases carrées				D.C.T.		Total	
	Nombre cours	Nombre cases			B.C.V.		B.C.T.					
			Nbre	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Centre Odienné .....	65	614	552	89,9	24	3,9	25	4	13	2,1	62	10,1
Extension .....	83	414	350	84,5	19	4,5	39	9,4	6	1,4	64	15,4
Total .....	148	1 028	902	87,8	43	4,1	64	—	19	1,9	126	12,2

B.C.V. : Banco Couverture Végétale.

B.C.T. : Banco Couverture Tôle.

D.C.T. : Dur Couverture Tôle.

##### 2. Etude CEGI — 1962 (p. 50) Relevé pour l'ensemble de la ville (2).

Cases rondes		Cases carrées		Cases carrées	
Total	%	C.V.	%	C.T.	%
2 975	78	210	4	720	18

C.V. : Couverture Végétale. — C.T. : Couverture de Tôle.

(1) Sondage réalisé dans le cadre de l'enquête démographique. Il ne porte pas sur l'ensemble d'Odienné. On y a distingué le centre divisé en îlots, l'extension récente soit spontanée, soit encadrée par un lotissement. Carte n° 1.

La zone des villas de fonctionnaires est exclue de l'enquête.

(2) Etude CEGI — *Etude économique et sociale d'Odienné*. (Compagnie d'Etude Economique et de Gestion Industrielle). Ministère de la Construction et l'Urbanisme. CI. octobre 1962. Chiffres globaux pour l'ensemble de la ville.

Les cases, rondes ou carrées, sont enfermées dans le cadre des îlots du lotissement original mais l'unité de base est la cour.

La cour, « le lou », est l'unité spatiale d'habitation malinké. Elle forme un espace bien délimité par les cases qui s'ouvrent vers le centre de la cour. Elle est enclose d'une palissade dans le centre où le terrain disponible est restreint mais est largement ouverte lorsque l'on dispose de plus de place (comme d'ailleurs dans les villages malinké). Ce terme a également une signification sociale. Dans la cour habitent les membres de la famille étendue qui ont gardé entre eux des liens étroits. Nous étudierons la composition de la cour, choisie comme unité de base, à partir des résultats de l'enquête démographique. Nous préférons ce terme à celui de concession qui a un contenu d'appropriation de l'espace bâti mais dont la signification sociale n'est pas précise.

Chaque îlot forme un bloc compact et un alignement de cases rondes le ferme vers l'extérieur. Les cases s'ouvrent vers les cours extérieures, souvent exigües. Autour de la cour du chef de village (Sanissidougou), autour de la mosquée, la surface est presque totalement occupée. Le village s'est accommodé d'un aménagement de l'espace imposé très tôt par l'administration mais l'organisation intérieure de chaque îlot a gardé un style traditionnel. Et les constructions nouvelles sont, nous l'avons signalé, tournées vers les voies de circulation. Malgré l'harmonie apparente, ce secteur se dégrade. Les grandes allées de fromagers qui partaient en étoile de la résidence ne sont plus entretenues hormis la voie principale. Les arbres eux-mêmes, vieillissés, se cassent ou sont abattus. Au moment de la saison des pluies, les voies secondaires sont rapidement défoncées. Le ruissellement intense a surtout des conséquences dans la partie orientale de la ville où la pente vers le marigot est la plus forte. De profondes ravines bordent les îlots, creusent même les routes et la partie sud-est du village prend un aspect d'abandon. Le caractère villageois du centre d'Odienné s'explique par le maintien d'une structure sociale traditionnelle qui reflète les étapes de la formation du royaume du Kabadougou dont Odienné était le village-chef. Toutes les cours y sont en effet rattachées à un « kabla » malinké.

Le *Kabla* (Kabila), traduit dans le dictionnaire Bambara-Français <sup>(1)</sup> par tribu, grande famille, représente un groupement dont les membres sont liés par des liens familiaux ou amicaux. Dans chaque groupement, improprement traduit en français par quartier, la famille étendue ou clan qui détient la chefferie du quartier a une place prépondérante. Mais d'autres clans y sont rattachés, soit par une amitié traditionnelle (la parenté à plaisanterie) soit parce que accueillis par un chef de kabla qui leur a accordé l'hospitalité, et ainsi introduits dans le village, ils se sont liés au clan dominant.

Les rapports de ces groupements entre eux dans le village d'Odienné reflètent les étapes successives de l'occupation de la région par les clans malinké à l'époque précoloniale. C'est en effet à la fin du 18<sup>e</sup> siècle et au cours du 19<sup>e</sup> siècle que quelques clans malinké se fixèrent à proximité de l'emplacement de l'Odienné actuel.

Le village d'Odienné a dû occuper toujours à peu près le même emplacement. Il était à l'origine près du marigot qui borde aujourd'hui la ville à l'ouest. Le site d'Odienné était appelé « tienfougou » endroit sableux. Le nom même d'Odienné donne lieu à de nombreuses interprétations : il date de l'arrivée des Touré dans la région.

1. *Odienné* signifierait « homme de Djenné », on dirait d'ailleurs en Bambara *Man Djenne*.
2. Ou bien *Odienné* serait la contraction ou la transformation d'une expression dont les interprétations sont très variables. « Ko Oledianinien » « telle est ma volonté » aurait dit Vakaba Touré en y installant son camp retranché.

Ou bien « *Bonnougnan — Alidienne* » c'est « le paradis de la terre ».

La première explication est séduisante car elle évoque à la fois l'origine des Touré et leur volonté d'imposer l'Islam mais semble bien un peu rapide.

---

<sup>(1)</sup> M. MOLIN Dictionnaire Bambara-Français Bamako 1955.

La région se trouvait sur le trajet d'une des routes de commerce <sup>(1)</sup> créées par les Mandingues du Soudan pour relier le Ouassoulou (sud-ouest du Mali) au Ouarodougou c'est-à-dire la région de Boron à proximité du Bandama et de la forêt, qui était la pointe extrême des migrations malinké du nord-ouest <sup>(2)</sup>. Le pays d'Odienné, peuplé de Sénoufo, était un obstacle à la descente des malinké vers le sud et à l'établissement d'une route de commerce dont les échanges portaient essentiellement sur la kola de la zone forestière et le sel venu du nord.

Plusieurs étapes marquent l'implantation des clans malinké au lieu-dit aujourd'hui Odienné.

### Les Kamate, Komara, Diarassouba et Cisse.

#### a) QUATRE CLANS SE SONT INSTALLÉS À LA FIN DU 18<sup>e</sup> SIÈCLE :

Selon la tradition orale, les premiers arrivés, *Kamate* et *Komara* se heurtèrent à une forte résistance des autochtones Sénoufo. Ils firent appel à Ngolo Diara, empereur de Ségou, qui envoya Bema Siranza *Diarassouba* prêter main-forte aux malinké en difficulté. Il devint le premier « Dougoutigi » chef de village et tenta d'organiser le territoire de la région dans le cadre du royaume du Nafana. Ces Malinké étaient des commerçants. Ils étaient islamisés de longue date mais dans quelle mesure leur religion était-elle vécue ? Il est difficile de le dire car la forte empreinte actuelle de l'Islam fausse les récits d'autrefois. Enfin ils durent s'imposer par la force et leur caractère guerrier s'accrut au 19<sup>e</sup> siècle. Ces quatre clans forment actuellement quatre kabla dont le plus important reste celui des *Diarassouba*.

b) La domination malinké est définitive avec l'arrivée, au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, du clan *Toure*. Kaba Touré dit VA <sup>(3)</sup> KABA, originaire de Djenné et installé en Guinée, fut attiré par la réputation des marabouts de *Samatiguila* (village distant d'une trentaine de kilomètres d'Odienné). D'abord marchand de volailles sur les routes soudanaises, il affirme sa vocation de guerrier dans une série d'escarmouches dans le pays d'Odienné. Il se heurte aux Diarassouba d'Odienné et les bat. Vakaba TOURE créa alors autour de la « capitale », Odienné, un royaume structuré et organisé le *Kabadougou*. On n'a pas de récit de l'époque précoloniale sur Odienné. On sait que R. CAILLE passa à proximité de la région et BINGER 1892 évoque seulement ces pays à partir de témoignages oraux. On peut supposer qu'Odienné devint sous l'impulsion de Vakaba un important centre local qui était à la fois un marché et le siège d'un pouvoir politique organisé. Le « conseil » de Kaba Touré était formé de son frère aîné, Ibrahima, et d'un ministre « homme de confiance » Vassanissi. Il s'appuyait sur les Sofa, guerriers captifs, et les clans anciennement installés se soumièrent et collaborèrent avec lui de gré ou de force (à l'exception des Diarassouba dont la plus grande partie émigra dans le Nafana actuel au sud d'Odienné). Les épisodes militaires de la vie du royaume ne nous importent guère ici. Le principal descendant de Vakaba, MOKTAR, allié de Samory participa aux guerres qui ravageaient le nord de la Côte-d'Ivoire actuelle. Il fut fait prisonnier avec Samory en 1898. Si Odienné fut préservée grâce à l'alliance des Touré et de Samory, les expéditions militaires détruisirent bon nombre de villages et les environs furent plusieurs fois mis à sac. BINGER évoque ces régions « entièrement dépeuplées », où les itinéraires des pistes caravanières ont disparu et où les marchés ont été détruits. Malgré les vicissitudes de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la prééminence des Touré s'est main-

(1) Nous n'insistons pas sur le caractère de ces routes commerçantes évoquées plus longuement par J.L. BOUTILLIER à propos de Bouna.

(2) PERSON (Y). Les Kissi et leurs statuettes de pierre. Bull. IFAN n° 1 — Cartes.

(3) Terme de respect en malinké.

tenue à l'époque coloniale. Les « chefs de canton » nommés par l'administration coloniale (Odienné fut occupé par les troupes françaises en 1893) furent choisis dans le clan Touré. Et dans la structure même de la ville actuelle son rôle reste fondamental. Six kabla sont ainsi rattachées à la puissance des Touré.

### Structure des « Kabla » d'Odienné (1).

1. Quatre Kabla représentant les quatre premières familles fondatrices du village.

DIARASSOUBA — « LA » (quartier du premier chef de la terre) (2) :

27 cours réparties comme suit :

Diarassouba 7, Bamba 6, Silla 1, Sangaré 2 (origine Peul) Doumbia 3, Traoré 1, Koné 4, Fofana 2, 1 inconnu.

KOMARA — LA : 17 cours

Komara 10, Doumbia 2, Bakayoco 1, Bamba 4.

KAMATE — LA : 14 cours

Kamaté 9, Koné 2, Sidibé 1 (Peul), Soumaoro 1, Silla 1.

CISSE — LA : 12 cours

Cissé 10, Soumaoro 1, Kouyaté 1.

2. Six Kabla représentant les familles du clan Touré ou associés au clan Touré, installés au 19<sup>e</sup> siècle.

VAKABALA — Kabla des descendants directs de Vakaba : 68 cours.

Touré 29, Bamba 2, Traoré 2, Kouyaté 1, Keila 1, Samaké 2, Sanogo 1, Silla 7, Fofana 2, Koné 4, Kouyaté 1, Doumbissa 4, Diabaté 3, Coulibaly 1, Diabi 1, Doucouri 1, Samassi 1, Diakité 1, Sidibé 1.

SANISSI-DOUGOU — Kabla du « Dougou-Tigi » Chef du village, descendant du collaborateur de Vakaba : Sannissi : 21 cours

Touré 11, Diakité 2, Bari 1, Savané 1, Diaby 1, Keita 1, Cissé 1, Diarassouba 1, Silla 1.

MAMERI-DOUGOU — Kabla des descendants d'Ibrahima, frère aîné de Vakaba : 22 cours.

Touré 12, Diabi 2, Diakité 1, Koné 1, Diomandé 1, Doumbia 2, Fofana 1, Traoré 1, Diallo 1.

SILLANA — Kabla d'un clan ayant accompagné Vakaba : 22 cours

Silla 13, Fofana 2, Kohé 1, Cissé 1, Diarassouba 1, Fofana 1, Vassovari 1, Samassi 3.

MORIDOUGOU — Kabla des marabouts : 10 cours.

Quartier exclusivement Savané.

MABALA — Kabla des griots de Vakaba : 23 cours.

Doumbia 7, Kouyaté 2, Diabaté 4, Koné 3, Fofana 1, Kamara 6.

(1) Le recensement administratif par Kabla nous a permis d'étudier cette répartition. Les chiffres relevés ici sont valables pour l'ensemble de la ville. Nous donnons en détail (p 34) le rattachement des cours de la périphérie à ces Kabla.

(2) « LA » Suffixe — sens variable, ici indique « chez » une famille donnée.

Les Kabla « Vakabala » et « Diarassoubala » représentent les deux clans qui ont successivement détenu le pouvoir politique à Odienné. Ils sont encore aujourd'hui les plus prestigieux et rassemblent le quart de la population. Pour 68 cours on compte dans Vakabala 1 357 habitants, pour 27 cours 977 habitants dans Diarassoubala. C'est dans Vakabala que réside un des membres les plus en vue du clan *Touré*, Moktar *Touré*, qui lors de la mort du dernier chef de canton de Kabadougou, a été désigné comme secrétaire général du PDCI (1). Les chefs de quartier sont consultés régulièrement par le secrétaire général du parti pour régler les affaires en cours, les litiges familiaux et transmettre les instructions politiques. Leur rôle effectif est fonction de la personnalité de chacun. On assiste ainsi à Odienné à un transfert du pouvoir traditionnel au pouvoir politique moderne.

Les Kabla ont néanmoins aujourd'hui une composition apparemment hétéroclite. Les représentants du clan qui détient la chefferie sont loin d'être majoritaires (sauf dans le Kabla des marabouts, peu accueillant aux étrangers) car la constitution de ces groupements qui ont hérité d'une ossature précoloniale s'est faite dans les dernières décennies. Autour du clan principal qui a éclaté en nombreuses cours, des familles étendues liées traditionnellement au chef, de nouveaux venus ayant demandé sa protection, se sont agglomérées.

Comment cette structure sociale et politique se reflète-t-elle dans l'espace urbain ?

Un domaine précis avait été attribué à chaque Kabla lors du lotissement de 1911. En réalité les cours ont essaimé dans l'espace tracé par l'administration et les îlots ne sont pas homogènes. On constate le regroupement de quelques familles autour de la cour de chaque chef de kabla et les zones où la densité des cases rondes est la plus importante sont celles qui entourent la cour du chef de village, celle du chef de Vakabala et la mosquée (Kabla des Savané). La composition de chaque îlot varie aussi bien par le nombre très variable de cours que par l'hétérogénéité des groupements, mais toutes les cours comprises dans ce périmètre sont comptées officiellement dans un kabla à l'exception de quelques familles de fonctionnaires locataires de maisons récemment construites.

Ce secteur, qui a gardé la physionomie d'un village et une forte organisation sociale donne donc au centre d'Odienné un aspect original. Il a formé, jusqu'en 1955-1958, l'essentiel du poste colonial qui n'y avait pas apporté de profondes transformations. Le commandant de cercle avait simplement annexé au village une zone où s'installait les représentants des chefs de canton. Ce quartier dit de « Djassa » (2) reste encore différent du reste du centre mais les cases tombent aujourd'hui en ruine et une population disparate s'y est installée.

\*  
\* \*

## 2. Le quartier de l'administration.

Le poste administratif a, dès son origine (3), occupé une position stratégique au sommet de la butte qui domine la ville. La résidence et les services étaient séparés du « village » par un *no man's land* qui se comble lentement aujourd'hui. Les rapports de l'administration et de la population locale furent toujours

---

(1) Parti démocratique de la Côte d'Ivoire.

(1) « Cercle » en malinké.

(3) Odienné fut occupé par les troupes françaises, la colonne de Combes venant du Soudan, en 1893. Un poste militaire fut créé en 1898 puis pris en charge par l'administration civile en 1910. Odienné, d'abord rattaché à Korhogo, puis à Séguéla devient chef-lieu de cercle lors de la réorganisation administrative de 1910.

difficiles ainsi qu'en témoignent les rapports des commandants de cercle entre 1930 et 1940. Ils essaient en particulier de limiter l'influence de la famille Touré (cf. rapports politiques consultés à la sous-préfecture d'Odienné). En 1928 on regrette « l'intrusion systématique et intéressée du chef de canton Ibrahima Touré en des affaires qui ne le regardent plus ». Quant aux habitants, ils sont considérés comme « extrêmement vaniteux, paresseux et fraudeurs ». Un conflit plus grave (l'assassinat du chef de Samatiguila attribué à la famille Touré), entraîna en 1934 la « démission » obligée du chef Ibrahima Touré. La situation, tendue avant la guerre, devient difficile en 1945 et Odienné est un des lieux de la lutte politique en Côte d'Ivoire contre le pouvoir colonial. Il faut attendre 1954 pour observer entre les représentants de l'administration et les responsables politiques locaux une collaboration.

La zone administrative, dont la structure date de l'époque coloniale, a subi de profondes transformations depuis l'indépendance et sa croissance est le signe du développement de la fonction administrative de la ville. Des bâtiments modernes ont remplacé les anciennes cases qui abritaient la sous-préfecture et la résidence. L'espace compris entre les jardins de la résidence et le village est occupé par les bâtiments de la gendarmerie, de l'agriculture. Certaines constructions récentes lui donnent même une note de modernisme, par exemple le campement, hôtel administratif, et surtout le palais de justice construit d'ailleurs selon un modèle uniforme dans plusieurs petits centres. Le long de l'allée centrale qui conduit au marché, une série de maisons assez anciennes (1954) ont été bâties sur un plan identique pour loger les fonctionnaires. Mais les bâtiments administratifs ont pu s'étaler largement au sud et à l'ouest de la résidence. Au-delà des cases de l'ancien camp des gardes qui tombent petit à petit en ruines, les Travaux Publics et le Centre Technique <sup>(1)</sup> sont l'amorce d'un secteur que l'on pourrait appeler industriel. A l'est, l'hôpital et les bâtiments scolaires occupent un vaste espace. Là se concentre une grande partie de la population scolaire autour de l'école primaire et du Centre d'Enseignement Général. Quelques résidences pour fonctionnaires sont dispersées dans cette zone. Elles ont été construites par les divers services et depuis deux ou trois ans par quelques particuliers qui les louent aux fonctionnaires. En dehors de ces secteurs bien distincts, les autres services se répartissent de façon anarchique : les Grandes Endémies sur la route de Touba, au-delà du terrain d'aviation, la CFDT dans une grande case dite SCFA sur la colline occidentale et une seconde sur la route du Mali. Enfin les services particuliers à la ville-frontière d'Odienné, le camp des gardes et la douane sont nettement séparés de la ville.

\* \* \*

**3. Le Centre des affaires et du commerce** relie spatialement le quartier administratif à la ville malinké. Il gravite autour du carrefour principal qui sert de gare routière. L'ensemble est pour l'instant assez mal aménagé. Plusieurs types d'activité s'inscrivent dans le paysage :

— Le marché, transféré à l'emplacement actuel il y a une dizaine d'années, est fréquenté chaque jour par les femmes d'Odienné et a gardé un aspect et une fonction traditionnels.

— Les boutiques modernes, succursales des maisons de commerce. La plus caractéristique est la « Chaîne Avion ». Par la présentation et la diversité des objets vendus, par la vente de boissons glacées et par sa proximité du marché, c'est l'un des lieux les plus fréquentés d'Odienné dans la matinée comme dans la soirée, aussi bien par les habitants d'Odienné que par les fonctionnaires.

<sup>(1)</sup> L'entreprise dénommée Centre Technique est un centre artisanal qui a hérité des bâtiments de l'ancienne Société de Prévoyance.

— Trois postes d'essence assurent le ravitaillement des véhicules. Ceux-ci, stationnent généralement sur le terre-plein du carrefour central.

— Des magasins d'aspect moins moderne ont gardé l'allure des factoreries. Ce sont soit des boutiques malinké, soit des entrepôts utilisés pendant la récolte pour les produits locaux (mil, riz) et toute l'année pour la kola.

— Enfin l'activité commerciale a entraîné le regroupement de toute une série d'activités annexes. Des restaurateurs offrent des repas, des fripiers présentent leurs marchandises, des porteurs attendent les voyageurs à l'arrivée des taxis. Un artisanat moderne et des commerces spécialisés y ont pris place également (réparateurs, menuisiers, photographes).

Ce secteur commercial a un rôle important dans le fonctionnement de la ville. Il est le lieu de rencontre entre les malinké d'Odienné, marchandes du marché, commerçants tenant boutique, transporteurs, et les consommateurs, qui sont en grande partie les fonctionnaires étrangers à la région. Elle borde le quartier traditionnel, lui reste étranger, mais pénètre quelque peu dans les îlots du village par le développement de boutiques malinké à certains carrefours et la multiplication de petits tabliers.

\*  
\* \*

4. Au développement rapide des quartiers fonctionnels, administratif et commerçant, que nous venons de décrire correspond une extension spatiale de la ville qui depuis l'indépendance a été remarquable (1). Les constructions se sont inscrites dans le cadre d'un lotissement ou ont poussé d'une façon anarchique à la périphérie de la ville. Les différents types d'habitat s'imbriquent dans toute cette zone et le rattachement à l'organisation traditionnelle du village est beaucoup moins systématique que dans le centre. L'administration a pris l'initiative de lotir successivement : le secteur ouest de la ville (« l'habitat »), partie située au sud de la route de Guinée en 1961, la partie nord-ouest en 1962 (« Ecole II ») une partie du secteur oriental en 1965, dénommé « Kamatéla sud ». En 1963, des routes ont également été tracées sur la colline occidentale mais trois maisons seulement ont été construites dans ce quartier excentrique qui n'est alimenté ni en eau ni en électricité. Les lotissements, exécutés par le service des Travaux Publics, consistent à tracer des voies nouvelles, à creuser des fossés pour assurer l'écoulement des eaux, à établir des points d'eau et depuis 1965 à « tirer » une ligne électrique. Les lots sont attribués à la demande des intéressés qui s'engagent à construire dans un délai de deux ans une maison « en dur » en soumettant les plans au service de l'urbanisme.

Comment la réalité cadre-t-elle avec ce schéma théorique ? La périphérie de la ville présente plusieurs aspects. Les types de construction y sont très variables, et un recensement complémentaire de toutes les cases en 1966 donne la répartition suivante (non compris Kamatéla sud) : Cases rondes : 2 019 ; cases carrées en banco : 208 ; cases carrées en « dur » : 187. Quelques secteurs présentent une certaine unité : le secteur dit de l'habitat, à proximité des quartiers administratifs, a une majorité de maisons en « dur » dont la plupart sont louées à des fonctionnaires. Par contre les îlots qui entourent l'ancien quartier Djassa se sont construits dans le style des cours traditionnelles et les maisons modernes y sont l'exception. De même, au nord, la présence de l'école dite École II a attiré la construction de maisons. Le long de la route de Guinée, un commerçant a construit des bâtiments importants, un entrepôt et un garage pour la SCOA (quartier dit « Libreville »). Mais au delà de ces zones un peu structurées, la poussée de la ville jusqu'aux

---

(1) Cette extension est visible si l'on compare les deux séries de photographies aériennes 1960-1966 que nous avons exploitées pour le croquis n° 1.

limites de la zone marécageuse des deux marigots s'est faite et se fait encore de manière très libre et le type de construction dominant est la case ronde. Case ronde souvent isolée, ou groupe de deux ou trois cases qui sont l'ébauche d'une cour sans avoir l'importance des cours du centre. La croissance récente de la ville se reflète donc jusque dans le détail des constructions. Le lotissement de Kamatéla sud est une opération plus systématique qui a été surveillée par le service de l'urbanisme. Il a une allure régulière très visible vue d'avion. Il a été divisé en 152 lots, tous attribués en 1966 par une commission siégeant à la sous-préfecture après versement d'une somme de 5 000 frs. Un délai d'un an était accordé pour mettre en valeur le terrain mais aucune avance n'était faite à l'acquéreur. En mai 1966, une maison était construite et occupée, et 26 maisons en construction. Sur les 152 lots attribués, 70 revenaient à des fonctionnaires et employés présents à Odienné ou originaires d'Odienné habitant hors de la région, et la majeure partie de ceux qui avaient demandé une autorisation de construire et avaient entrepris des travaux étaient des salariés des Travaux Publics et du centre technique. A Kamatéla, les constructions de type homologué par le service de l'urbanisme sont relativement unifiées.

La répartition globale des maisons en construction à la fin de 1966 était la suivante : sur 35 maisons, 4 appartenaient à des agriculteurs, 9 à des commerçants, 15 à des employés et commis, 2 à des retraités et 5 à des salariés travaillant hors d'Odienné. A la fin de 1965, les demandes de construction, en dehors du quartier de Kamatéla se répartissait ainsi :

— Quartier « Habitat »	5
— Quartier « Libreville » (route du Mali)	3
— Quartier « Ecole II »	7
— Route Boundiali	1
— Route Aéroport	1
— Quartier Ouest (hors lotissement)	4
— Centre ville	1

L'ensemble des demandes d'autorisation de construire sont faites par des salariés ou des commerçants ce qui s'explique par la différence de coût entre la construction d'une case en banco — ronde ou carrée — et d'une maison en dur.

— Case ronde en banco	15 000 CFA
— Case rectangulaire en banco (1 pièce)	70 000 CFA
— Maison en dur	400 000 CFA

*Exemple* : Type de maison de Monsieur Yaya, commis aux Travaux Publics.

— Terrain (1 lot)	5 000 CFA
— Matériaux : Ciment, 3 tonnes à 13 500	40 500 CFA
Briques (compactées)	
4 000 à 6 Fr	24 000 CFA
Blocs de latérite 15 chargements à 2 500 Fr	37 500 CFA
Sable 15 chargements 1 000 Fr	15 000 CFA
Graviers 2 chargements à 1 000 Fr	2 000 CFA
Tôles	64 600 CFA
Bois, portes, fenêtres	82 480 CFA
Divers	7 025 CFA
— Main d'œuvre	125 000 CFA
Total de	<hr/> 403 105 CFA

Le type d'habitat du nouvel Odienné reflète les capacités d'investissement d'une nouvelle population urbaine disposant d'argent tandis que les cultivateurs ou manœuvres récemment immigrés construisent des cases traditionnelles.

D'autre part, la structure sociale de ces nouveaux quartiers est intéressante à analyser. Au cours de la période coloniale, un quartier avait été créé (en 1920) par l'administration pour absorber des nouveaux arrivés à Odienné. C'est le quartier Sokourani « nouveau petit village », à la tête duquel avait été placé un ancien combattant. Ce quartier qui le premier a occupé le secteur ouest de la ville a absorbé une partie des arrivants. Néanmoins, la répartition des cours de la périphérie, selon les kabla est très variable. Une cour correspond en effet soit à l'éclatement d'une famille qui se trouve toujours au centre, soit à l'installation d'un nouvel arrivé qui éprouve le besoin de se rattacher au village en déclarant son appartenance à un kabla, avec lequel il a des liens amicaux. Une centaine de cours sont en majeure partie occupée par des fonctionnaires ou des étrangers non intégrés dans un kabla. Voici quel était en 1965 le rattachement des cours de la périphérie d'Odienné aux kabla du village. Sokourani 52, Vakabala 88, Mameridougou 35, Sanassidougou 2, Mabala 23, Sillana 10, Moridougou 17, Diarassouba 37, Cisséla 19, Kamatéla 17, Komarala 5. Cette répartition reflète encore le prestige et l'importance des principales familles, en particulier des Touré de Vakabala. Le kabla Sokourani est quant à lui par définition une structure d'accueil.

L'encadrement de ces quartiers reste encore sommaire. Nous y avons noté la présence de quelques commerçants malinké et à des points précis, la multiplication de « tabliers » et d'auvents pour la vente quotidienne du pain. Dans l'état actuel du développement de la ville, cette zone a une fonction d'accueil spécialisée par secteur, qu'il s'agisse d'abriter des fonctionnaires salariés ou des manœuvres non originaires d'Odienné attirés par le centre et venus y chercher du travail.

## II. LES HOMMES DANS LA VILLE

L'analyse de la population d'Odienné, c'est-à-dire de l'origine des habitants, de leur répartition en grandes classes d'âges et en groupes professionnels, de son rythme de croissance donnent des éléments d'explication de la physionomie actuelle de la ville et en particulier des contrastes déjà soulignés.

Les sources utilisées sont de plusieurs ordres :

a — *Les recensements administratifs.*

Le dernier en date a été établi par la sous-préfecture en novembre-décembre 1964.

b — *Une enquête par sondage en juin-juillet 1965.*

Enquête portant sur le quart des cours relevés dans la ville (en excluant les maisons modernes du secteur administratif). Une distinction entre le centre et la périphérie d'extension récente a permis de dégager des situations différentes en plusieurs domaines.

c — *Les références à une enquête de la CEGI (1962).*

### 1. Les données démographiques

Le rythme de croissance de la ville s'est brusquement accéléré depuis dix ans. Jusqu'en 1955, la ville a stagné autour de 3 500 habitants sans qu'aucun événement particulier ne donne d'impulsion à ce poste administratif, l'un des plus éloignés d'Abidjan. Nous n'abordons pas ici l'étude de l'histoire coloniale d'Odienné. Le chef lieu de cercle a eu jusqu'en 1940 une importance relativement grande et la popu-

lation aurait atteint 4 000 habitants avant la guerre mais a dû décroître après 1945 et ce phénomène correspondrait au déséquilibre qui s'est accentué entre la Basse Côte et le Nord de la Côte d'Ivoire. Nous tentons seulement dans cet article d'expliquer l'évolution récente de la ville. La population de la ville en 1965 peut être estimée à 7 800 habitants :

*Recensement administratif décembre 1964* : (tableau p. 145)

« quartiers » traditionnels	6 852
fonctionnaires	1 326
	<hr/>
	8 178

*Enquête par sondage (juillet 1965)*

7 898

Cette estimation a été confirmée par une *prospection du Service des Grandes Endémies* (juin-juillet 1966) :

« quartiers » traditionnels	5 817
erreur estimée de 15 %	+ 700
	<hr/>
	6 500
fonctionnaires	1 300
	<hr/>
	7 800

Ces différentes sources permettent d'évaluer la population d'Odienné à 8 000 habitants à la fin de 1965, étant donné la convergence des chiffres et compte tenu des erreurs du recensement administratif qui prend en compte des habitants absents depuis de longues années et de la prospection du service des Grandes Endémies à laquelle échappent bon nombre d'individus.

Le chiffre actuel révèle néanmoins un accroissement remarquable :

Recensements administratifs antérieurs :	1951	3 276
	1955	3 643
Enquête CEGI .....	1962	5 326

Le taux de croissance entre 1951 et 1965 serait de 6,58 % par an et de 1955 à 1965 de 8,17 %. Ce taux inférieur à celui de bien des petites villes de Basse Côte <sup>(1)</sup> est remarquable pour le Nord du pays et correspond aux transformations récentes de la ville. Il exprime en effet l'afflux d'une population extérieure au centre que l'on peut grossièrement estimer : si l'on retient le chiffre de 1,7 % comme croît naturel de la population du Nord de la Côte d'Ivoire <sup>(2)</sup> la population d'Odienné aurait été en 1965 (sur la base de 1955) de 4 312 habitants. L'apport extérieur serait donc en 10 ans de 3 400 personnes. Si l'on estime celui des fonctionnaires à 1 000 au cours de ces années, 2 400 personnes auraient été attirées par l'essor et la multiplication des fonctions du centre urbain.

\* \* \*

L'étude de la *pyramide des âges* page 37 donne des indications sur la composition globale de la population et les caractères des nouveaux venus dans la ville.

<sup>(1)</sup> Voir dans cette publication l'étude générale sur la croissance des villes.

<sup>(2)</sup> L. ROUSSEL. Rapport démographique de la région de Korhogo. Ministère du Plan de Côte d'Ivoire 1966.

Décembre 1964

## ODIENNE. — Recensement administratif des quartiers traditionnels.

Quartiers	Population recensée				Pourcentage			Absents				Nbre cours	Pop. par cours
	H	F	T	E - 15 a	H	F	E - 15 a	adulte	E - 15 a	T	90		
Sanissidougou .....	202	189	391	139	51,7	48,3	35,4	34	1	35	8,9	21	19
Vakabala .....	704	653	1 357	569	52	48	41,9	99	35	134	9,9	68	20
Mabala .....	291	289	580	227	50,2	49,8	39,1	82	12	94	16,2	23	25
Cissela .....	233	231	464	183	50,2	49,8	39,4	58	4	62	13,4	13	36
Kamatela .....	241	241	482	198	50	50	41,1	55	2	57	11,8	14	34
Diarassouba .....	510	467	977	334	52,2	47,8		179	12	191	19,5	26	38
Komarala .....	260	251	511	208	50,9	49,1	40,7	80	1	18	17	17	30
Mameridougou .....	259	241	500	211	51,8	48,2	42,2	57	8	65	13	22	23
Syllana .....	280	294	574	260	48,8	51,2	45,3	23	15	38	6,6	22	26
Moridougou .....	176	165	341	140	51,6	48,8	41	20	12	32	9,4	10	34
Sokourani .....	371	314	685	329	54,2	45,8	48	13	7	20	2,6	97	7
	3 527	3 335	6 852	2 798	51,4	48,6	40,8	700	109	809	11,8	333	21

L'importance du groupe des enfants de 0 à 14 ans (près de la moitié de la population) n'est pas particulière à Odienné. Elle reflète l'importance de la natalité et la chute récente de la mortalité du premier âge particulièrement sensible dans un centre urbain à cause de la présence de médecins et d'une maternité. C'est pourquoi la classe de 0 à 5 ans est encore plus significative (22,2 % de la population totale de la ville). Entre 10 et 14 ans, la dissymétrie entre garçons et filles à deux origines : l'absence momentanée des filles envoyées à cet âge chez des parents des villages voisins, la présence dans la ville d'Odienné d'écoliers fréquentant le Collège d'Enseignement Général et hébergés chez des parents malinké ou des fonctionnaires d'autres régions.

Pour les classes d'âge supérieures à 15 ans, on peut isoler la courbe globale et la courbe qui représente la structure de la population malinké originaire d'Odienné. La composition ethnique fait de cette ville un cas original en Côte-d'Ivoire : les malinké d'Odienné ou de la région forment la majorité des habitants <sup>(1)</sup>. En effet, les malinké ont développé eux-mêmes les activités urbaines et attiré les individus des villages voisins (et des régions malinké de Guinée et du Mali). Les « étrangers » (non malinké) sont l'exception en dehors des fonctionnaires de Basse Côte et du centre. Le rôle joué par les malinké dans leur ville correspond d'ailleurs à celui qu'ils jouent dans les autres centres de la Côte d'Ivoire (ils constituent autour de 50 % des populations des villes de Basse Côte, nous l'avons souligné en introduction). Or la

(1) Origine ethnique des habitants d'Odienné.

1. Habitants des quartiers d'Odienné.		
Individus nés à Odienné (%)	73,6 %	} 92,1 %
Individus nés dans la région (ancien cercle d'Odienné)	18,5 %	
Individus non malinké	7,9 %	
2. Population totale d'Odienné (y compris les fonctionnaires).		
Malinké	79,5 %	
Ivoiriens non malinké	17,4 %	
Non ivoiriens	3,1 %	

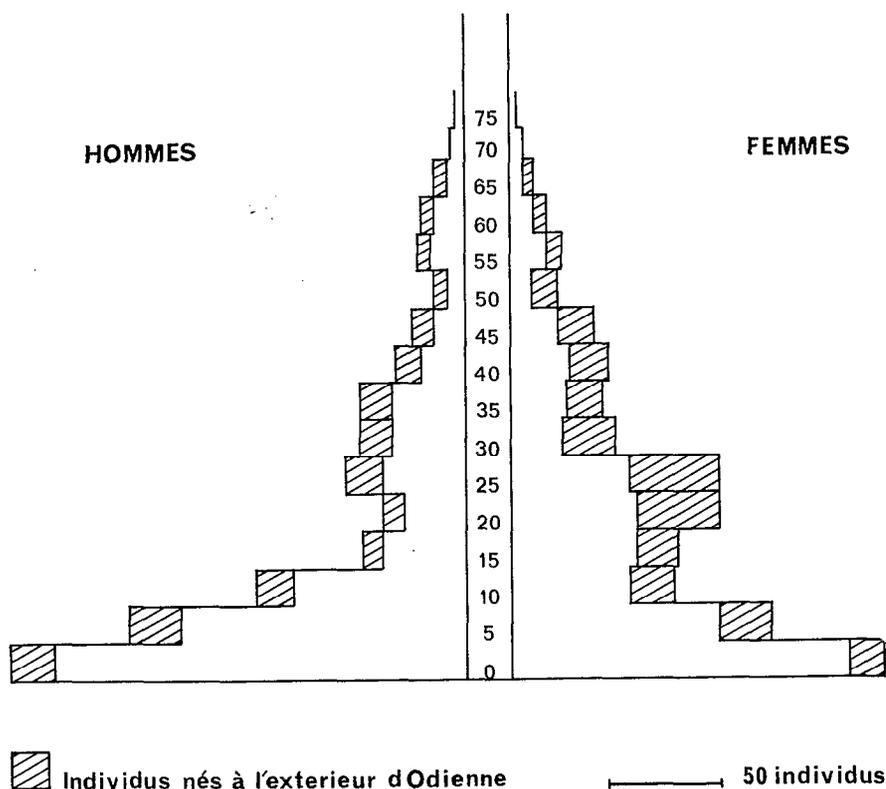


FIG. 3. — Odienné - Pyramide des âges

La répartition de la population par grandes classes d'âge est la suivante :

0 — 14 ans	47,3 %
15 — 29 ans	23,1 %
30 — 44 ans	15,3 %
45 et +	14,3 %

Trois aspects sont particulièrement significatifs de cette pyramide : la base très large correspondant à la population des enfants jusqu'à dix ans, le creux très marqué des classes de 15 à 30 ans, la dissymétrie entre hommes et femmes correspondant à ces mêmes classes d'âge.

La courbe de la pyramide des âges des malinké est semblable à celle des villages des environs et présente un creux très marqué, pour les classes masculines entre 15 et 25 ans (41 % seulement des adultes de plus de 15 ans sont originaires d'Odienné). Il correspond au départ massif des jeunes hors de la région. Cette émigration a lieu dans le cadre des clans malinké dispersés dans les principales villes de Basse Côte, à Bouaké et Abidjan <sup>(1)</sup> et dans de gros villages. Chaque jeune peut tenter sa chance auprès d'un grand frère ou d'un

<sup>(1)</sup> Nous n'abordons pas le problème d'ensemble de cet exode mais nous tentons seulement de décrire les attitudes et de montrer le rôle économique des migrants.

oncle comme commerçant, colporteur, transporteur, planteur. Une partie d'entre eux revient assez rapidement au pays (entre 25 et 40 ans), certains ne rentrent que pour se retirer et prendre la tête de la cour familiale traditionnelle (entre 55 et 65 ans). nombreux sont ceux qui restent définitivement en Basse Côte. Dans l'enquête de 1965, nous avons pu localiser le lieu d'implantation de ces absents. Près du tiers d'entre eux sont dans les villes du Centre-Ouest, 20 % à Abidjan et sa région, le sud-est et le pays baoulé viennent ensuite. Aussi la courbe de la population masculine aux âges adultes représente-t-elle un déficit très important. Il est beaucoup moins marqué pour les femmes, car celles-ci ne quittent pas le pays de manière aussi systématique que les jeunes hommes. Elles les accompagnent, en tant que première épouse, lorsque le migrant s'est installé de façon stable en Basse Côte. La dissymétrie observée au profit du sexe féminin entre 15 et 30 ans s'explique surtout par le maintien, en milieu urbain d'un taux de polygamie élevé de 155 femmes pour 100 hommes. Les jeunes femmes sont donc les deuxième ou troisième épouse des hommes de 35 ans et au delà.

La durée de l'absence n'est pas très précise dans l'esprit de ceux qui sont restés dans la cour. 25 % sont partis depuis un an, dont une partie pour de courts voyages, 25 % sont installés hors du pays depuis une période variant de 1 à 5 ans et 25 % depuis un temps plus long, très variable. Enfin, le lien de parenté confirme des données déjà connues. Les 3/4 des absents sont des fils ou neveux, c'est-à-dire les représentants de la jeune génération par rapport au chef de cour et 1/8 des frères forment une génération installée plus anciennement en Basse-Côte. Les autres absents, sœurs, épouses sont en visite de courte durée chez des parents. L'absentéisme des adultes est donc un trait fondamental du pays malinké. Plus accentué chez les hommes que chez les femmes, il correspond au moins à deux étapes dans les départs : récents pour les classes jeunes, ils remontent à dix ou quinze ans pour la génération des plus de 40 ans qui a fait souche dans la ville d'émigration. La pyramide des âges est fortement déséquilibrée, nous l'avons vu, et rien n'indique actuellement que ce mouvement soit réversible.

La présence de « visiteurs » dans les cours, si elle est beaucoup moins grande (4 % de la population interrogée) confirme la mobilité des membres d'une famille malinké et les liens entre Odienné et les villages des environs : 1/3 des visiteurs sont des parents ou des amis de la région proche, les autres sont des parents en vacances ou en visite venus à l'occasion de fêtes familiales. La durée de leur séjour est courte (de quelques semaines, de quelques mois) à l'exception de manœuvres voltaïques de passage dans la ville qui y ont trouvé un emploi temporaire.

La part des individus nés à l'extérieur de la ville est donc prépondérante pour expliquer la croissance d'Odienné et la répartition par âges de la population. Si 35,8 % des personnes recensées ne sont pas nées dans la ville, près des 3/4 d'entre elles (288 sur 434) sont des adultes, les 2/3 sont originaires du pays malinké voisin, 1/7 des autres régions de Côte d'Ivoire (des fonctionnaires), et 1/4 des étrangers. Dans le groupe des originaires de la région d'Odienné, les femmes sont nombreuses (jusqu'à 30 ans). Leur présence accentue la dissymétrie de la pyramide des âges et elles sont les épouses des hommes malinké plus âgés, nous l'avons déjà souligné. De plus l'afflux des paysans de la région souligne l'attraction actuelle du centre urbain sur les villages, et en particulier sur les villages isolés, où les hommes ne sont pas tentés de quitter directement le village pour la Basse-Côte car ils ne sont pas desservis par une route. Quant aux étrangers, les 3/4 d'entre eux sont des malinké du Mali et de Guinée. Cette catégorie est certainement sous-estimée car les exilés de Guinée sont discrets, étant donné la situation politique de la zone frontalière. Quelques voltaïques sont engagés comme boys ou manœuvres, un sénégalais est boulanger, un nigérian photographe.

Leur lieu d'installation en ville confirme le caractère récent de l'extension urbaine, l'aspect ancien et traditionnel du centre de la ville, le rôle d'accueil de Sokourani et de la zone périphérique. 38 % des cours recensés sont formées d'étrangers à la ville. Dans les différents secteurs, leur proportion est la suivante : 13,9 % au centre, 69,8 % à Sokourani, 52,4 % dans la périphérie.

La composition par âge de la population et son origine expliquent le caractère original d'Odienné. C'est une ville malinké où le départ massif des hommes adultes, qui correspond au comportement général des habitants de la région est compensé par le rôle du centre local qui attire une part non négligeable de la population des environs. L'importance du groupe des fonctionnaires peut être examinée plutôt dans le cadre de l'étude des fonctions de la ville, par le biais de la répartition professionnelle des habitants.

## 2. Les activités des hommes

La population active d'Odienné se divise en grands groupes professionnels.

ODIENNÉ — Répartition professionnelle de la population masculine adulte (enquête 1966)

Cultivateurs	55,2 %
Commerçants	4,5 %
Transporteurs	4,9 %
Artisans	9,8 %
Salariés	13,6 %
Fonctionnaires	10 %
Divers	2 %
(Anciens combattants, marabouts)	

Ce tableau appelle plusieurs remarques :

— L'importance des activités propres aux malinké est considérable. Les commerçants, transporteurs, cultivateurs et une partie des artisans sont des malinké de la ville et des environs. Il est probable que la part des cultivateurs a été exagérée et avoisinerait 50 %, (1) un bon nombre d'adultes cultivant la terre à l'époque de l'enquête sont aussi commerçants ou artisans. La distinction entre commerçants et transporteurs est en partie formelle. Des liens de parenté règlent en général leurs rapports et rendent difficile l'approche de leurs rapports économiques.

— La part des salariés et fonctionnaires a été sous-estimée (en 1962 elle était de 19 %) mais il est certain qu'elle ne peut dépasser 20 % de la population active.

— Le rapport le plus important est celui qui existe entre les cultivateurs et les individus exerçant une profession du secteur secondaire ou tertiaire. Dans la ville d'Odienné, la moitié de la population exerce une activité de type urbain. Nous pouvons examiner les caractères de ces grands groupes d'activités

Les cultivateurs sont nombreux. Ils poursuivent dans le cadre de la ville des activités rurales. Odienné est pour eux un village dont le terroir très étendu (on a relevé des parcelles appartenant aux habitants du village sur une superficie de 300 km<sup>2</sup>) occupe une zone faiblement peuplée dont l'appropriation par Odienné date de l'établissement du Kabadougou et comprend aussi les terroirs actuels des villages des sofas, anciens captifs.

Parmi les cultivateurs, un certain nombre exerce, pendant une partie de l'année, une autre activité, acheteur pendant la traite, commerçant ou artisan de type traditionnel. De même les malinké qui sont commerçants (5,6 %) ou transporteurs (6,1 %) continuent à cultiver des champs. Si les commerçants et transporteurs locaux forment une minorité, ils jouent un rôle essentiel dans l'économie de la ville. Hormis

(1) Enquête CEGI 1962 : Agriculteurs 52 %, administration 19 %, commerçants 17 %, artisans 5 %, divers 5 %.

le gérant de la Chaîne Avion, qui est malinké et celui d'une filiale de la SIDECO, les autres commerçants gèrent des boutiques indépendantes. Sept d'entre eux paient une patente qui correspond à des chiffres d'affaires supérieurs à 1 million de francs CFA par an. Ils concentrent parfois entre leurs mains plusieurs boutiques, ou plusieurs activités : un commerce, un poste d'essence, la possession de plusieurs camions. Par contre la majorité des commerçants de détail ont des chiffres d'affaires de moins de un million de francs. Ce commerce de détail est en effet très éparpillé et les intermédiaires malinké sont nombreux : un commerçant est rangé dans la 5<sup>e</sup> classe des patentes, 7 dans la 6<sup>e</sup>, 8 dans la 7<sup>e</sup>, 38 dans la 8<sup>e</sup> classe. Les transporteurs ont acquis à Odienné une place essentielle. En 1966, les camionnettes et camions enregistrés à Odienné se répartissaient ainsi :

Camionnettes 1 000 kg	17 places	: 28
	20 places	: 4
	15 places	: 8
Camionnettes Peugeot bâchées	12 places	: 3
Camions		: 11

c'est-à-dire un parc de 54 unités destiné à assurer le transport des personnes et des marchandises vers les autres régions de Côte d'Ivoire. D'après deux séries de relevés, établis aux mois de mai et septembre 1965 le nombre de passagers l'emporte sur le transfert de marchandises. Les voyages se répartissent comme suit : au mois de mai, période creuse, le trafic est de 600 personnes dont 300 environ partent vers la Basse-Côte. Les échanges sont alors équilibrés ; au mois de septembre, époque de la rentrée scolaire et de la reprise des activités en Basse-Côte, 792 personnes quittent la ville et le pays en une semaine et 450 y reviennent. Le déficit est donc de 342 individus.

Le trafic des marchandises n'a évidemment rien de comparable avec celui des centres de Basse-Côte. Le trafic traditionnel comprend : le commerce de la kola (tri des noix de kola et confection de nouveaux ballots pour l'exportation vers le Mali), du tabac local, récolté et séché dans tous les villages environnants en fin de saison sèche et rassemblé par les commerçants d'Odienné, de même que les produits vivriers, igname et riz, et les volailles pour être expédiés en Basse-Côte. Ces échanges sont d'un type intermédiaire entre le commerce traditionnel malinké : collecte de produits dans les villages expédiés dans les zones où la demande est forte et qui se faisait autrefois à pied, aujourd'hui à l'occasion du passage d'un camion vide et un commerce de type moderne : ramassage systématique et à grande échelle, camions pleins dès le départ achat par le commerçant lui-même de camions, assurance de la vente à l'arrivée. Mais ce commerce garde comme base la structure familiale malinké. Le commerçant d'Odienné a des liaisons permanentes avec un ou des frères installés dans une ville importante de Côte d'Ivoire. Ce parent envoie souvent à Odienné un camion chargé de marchandises importées. Le parc automobile réel qui dessert Odienné s'augmente donc de camions enregistrés à Korhogo et surtout Man, Daloa et Bouaké. Ces flux de transport se reflètent d'autre part dans les lieux d'approvisionnement des commerçants malinké. Ils reposent aussi sur les liens familiaux qui unissent les gens d'Odienné aux commerçants de Basse-Côte et la desserte est également assurée par des parents qui jouent les intermédiaires. Les lieux d'approvisionnement privilégiés sont en premier lieu Abidjan, puis Bouaké.

Les plus avisés et les plus riches commerçants de la ville se sont adaptés aux besoins créés par la croissance du centre. Avec les bénéfices de leur boutique, ils investissent dans les transports (achat de « mille kilos » ou de camions, parfois mis au nom d'un parent), dans la construction immobilière à Odienné (en vue de la location aux fonctionnaires) et multiplient ce qu'ils appellent, par mimétisme avec la Basse-Côte, des « plantations » : vergers de manguiers greffés, d'orangers, d'anacardiens et rizières dans les basses plaines des environs. Grâce à l'utilisation de tracteurs de MOTOR-AGRI et d'une batteuse, 2 500 ha de riz ont pu être mis en culture en 1966. Depuis deux ans, une émulation certaine, encouragée par les fonctionnaires et hommes politiques de Basse Côte a entraîné la multiplication d'investissements de ce type.

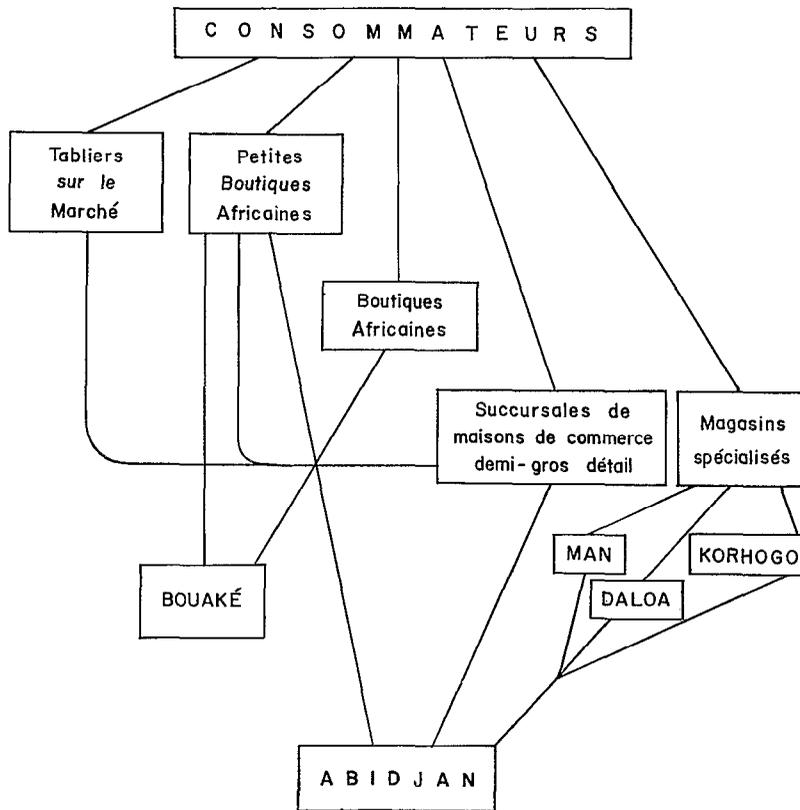


FIG. 4. — Odienné — Circuit d'approvisionnement des commerces.

Les malinké conservent également d'autres activités traditionnelles. Onze marchands de bétail achètent et revendent des bœufs de la région et sont certainement en relation clandestine avec le Mali.

Le marché quotidien, dont nous n'aborderons pas ici l'étude détaillée, est à la fois marché de produits locaux récoltés et point de vente de produits importés. Le nombre moyen de vendeuses (200) est légèrement supérieur le vendredi. A l'emplacement du marché, sous des hangars de tôle, sont installés des « tabliers » et des tailleurs.

Que représente l'artisanat dans ce petit centre ? 11,3 % des personnes recensées et qui répartissent en deux catégories distinctes. L'artisan villageois, héritier des castes artisanales traditionnelles, continue son activité bien réduite à l'intérieur des cours et l'artisan moderne.

#### ARTISANAT A ODIENNÉ

##### *Dénombrement et typologie.*

Artisanat villageois	Forgerons	7
	Potières	
	Sculpteurs	2
	Bijoutiers	2
	Tisserands	9

Artisanat « moderne »	Tailleurs	entre 30 et 40
	Cordonniers	5
	Menuisiers	8
	Maçons	20
	Réparateurs de montres	2
	Réparateurs de bicyclettes	4
	Mécaniciens	3
	Coiffeurs	4
	Photographes	3
	Boulangers	3
	Restaurateurs	2
	Blanchisseurs	4

Les forgerons et potières (noumou) sont les principaux représentants du premier type. Trois familles rattachées à Diarassoubala perpétuent la tradition, (les Doumbia, Koné et Bamba). La famille Doumbia a conservé un gros atelier où travaillent une quinzaine de personnes et qui fabrique des daba, des pièges pour la brousse, des haches et des couteaux. Ils utilisaient encore en 1945 le minerai de fer local, « sô », extrait du Nafana, et dont on tirait le fer « Négû ». Actuellement, les carcasses de voiture et le fer de récupération ont remplacé le minerai. Le travail des potières et de deux sculpteurs est épisodique, travail sur commande ou destiné à la vente sur le marché.

L'artisanat moderne, reste encore rudimentaire. Cette catégorie comprend surtout les fabricants de produits répondant aux besoins d'un nouveau type de consommation. La profession de tailleur est très en vogue à Odienné. On les trouve au marché, sur les pas de portes des boutiques mais beaucoup se cachent dans les cases pour éviter l'imposition. Les menuisiers fabriquent des meubles pour les nouvelles maisons. Les nombreux réparateurs (de montres, de bicyclettes), les mécaniciens, installés autour du marché et du rond-point central se multiplient. Les boulangers et restaurateurs qui assurent la nourriture des voyageurs fournissent de plus en plus de pain pour les habitants de la ville. Les photographes et les coiffeurs sont très prisés et leur présence est un signe qui différencie la ville du village. Nombre de fonctions artisanales de type moderne sont d'ailleurs assurées par des étrangers au pays. Ces activités nouvelles correspondent au pouvoir d'achat d'une part croissante de la population dont les habitudes de vie se transforment : salon équipé à l'europpéenne, transistors (et bientôt téléviseurs) bicyclettes, motocyclettes et habits à l'europpéenne. Ce style est adopté par les jeunes commerçants mais surtout par les fonctionnaires dont le rôle est primordial pour le développement de la ville.

L'importance d'Odienné comme centre administratif est ancienne. Le cercle de l'époque coloniale comprenait dans sa mouvance le pays malinké et était limité à l'est par le pays sénoufo et au sud par la région d'influence de Touba. Les frontières ont créé des limites artificielles avec les régions malinké voisines de Guinée et du Mali et deviennent lentement une réalité. Le cercle a éclaté en 1961 en 5 sous-préfectures secondaires : Tienko et Goulia au nord, Madinani, Séguélon et Bako. Néanmoins, Odienné conserve un équipement public supérieur à celui des autres centres et en particulier des services spécialisés dont le ressort s'étend aux cinq autres sous-préfectures (et parfois au-delà) :

- Administration générale : perception (ancienne Agence Générale).
- Subdivision des Travaux Publics.
- Economie : secteurs de l'agriculture, de l'élevage, des eaux et forêts et secteurs de la SATMACI, de la CFDT créés en 1965.
- Enseignement : Inspection primaire et Collège d'Enseignement Général.

— En 1966, création d'une Inspection de la Jeunesse et des Sports couvrant tout l'ouest du département du nord.

— Santé : secteur des Grandes Endémies, hôpital.

— Tribunal, Poste et télécommunication.

La présence du peloton mobile et du poste de douane correspondant au rôle d'Odienné comme poste frontière, n'ont pas d'impact dans la ville si ce n'est qu'ils apportent une masse de consommateurs non négligeables.

En réalité Odienné atteint en 1967 un niveau d'équipement à peu près équivalent à celui d'une préfecture.

La population des fonctionnaires présente plusieurs caractères :

— Une petite partie d'entre eux sont malinké. La majorité est composée d'étrangers au pays, représentants surtout de la Basse Côte dans l'administration, de l'ouest dans les forces de l'ordre, enfin du pays baoulé et du centre-ouest. L'origine géographique des 180 fonctionnaires en place à Odienné en 1966 était la suivante : Odienné et pays Malinké 36, département du nord 13, Abidjan et sa région 30, centre-ouest 25, ouest 37, pays baoulé 22, nord-est 4, divers 9, étrangers 4.

— Le comportement des familles est intéressant à souligner. Il y a un certain nombre de célibataires, ou de jeunes ménages sans enfants, population instable, nouvellement installée, qui hésite à organiser sa vie dans un pays qui lui paraît une terre d'exil. Par contre, il y a beaucoup de familles nombreuses. Plus du tiers des familles compte entre 6 et 12 personnes, et le pourcentage des enfants pour ce groupe de 1 300 personnes est de 50 %, et encore le nombre des enfants vivant dans les familles de fonctionnaires a-t-il été sous-estimé, le fonctionnaire négligeant de « déclarer » les enfants qu'il héberge. En effet un bon nombre de fonctionnaires jouent par rapport aux enfants de leurs « frères » le rôle de tuteurs. Ces enfants forment la majeure partie de la population du Collège d'Enseignement Général.

— Enfin, les salaires touchés par les fonctionnaires représentent une entrée d'argent de l'ordre de 8 millions par mois dans la ville. Dans quelle mesure cet argent passe-t-il dans le circuit monétaire local ? sans pouvoir le chiffrer de manière précise on peut noter que les fonctionnaires achètent leurs produits vivriers soit au marché soit à la Chaîne Avion (1), mais que parmi eux seuls investissent sur place les originaires de la région sous les deux formes déjà notées : développement de « plantations » et construction de maisons modernes. Quelques « étrangers » se sont néanmoins laissés tenter par la rentabilité de la culture du riz ces dernières années. Mais si les fonctionnaires installés à Odienné investissent dans leurs pays d'origine, les fonctionnaires malinké multiplient eux à Odienné les constructions.

La présence d'une importante subdivision des Travaux Publics et du centre artisanal qui lui est adjoint a également un rôle dans la transformation de la ville depuis dix ans. Elle a entraîné la formation d'un nombre d'emplois stables et relativement bien rémunérés. A la subdivision des Travaux Publics, 233 personnes étaient employées à la fin de 1966. 1/10 d'entre elles étaient à la subdivision avant 1958 mais près de la moitié avaient été embauchées en 1958-1959 et 1/4 en 1960-1961 (2). La création de la subdivision en 1958 a donc attiré une importante main-d'œuvre qui s'est fixée à Odienné. Or cette main-d'œuvre est

(1) Chiffre d'affaire moyen de la succursale : 3 millions par mois.

(2) Salariés des T.P. date d'entrée à la subdivision.

Avant 1958	22
1958-1959	109
1960-1961	59
1962	63

malinké (pour les 2/3), originaire en partie de la ville même mais surtout de la région environnante (villages de l'ancien cercle) (3). Des ouvriers spécialisés viennent du pays baoulé et du sud de la Côte d'Ivoire, quelques ouvriers et manœuvres de Haute Volta, Mali, Guinée. Les Travaux Publics ont donc trouvé un recrutement local pour les manœuvres comme pour les ouvriers. Mais les premiers sont les plus nombreux (plus de la moitié) les ouvriers une cinquantaine, les chauffeurs 25. Enfin un personnel spécialisé surveille la bonne marche du matériel et des bâtiments. Les Travaux Publics assurent l'entretien des routes, la construction de routes nouvelles et surtout de ponts et ponceaux qui franchissent les marigots et évitent de longues coupures à la saison des pluies mais l'administration fait appel aussi aux ouvriers spécialisés et aux techniciens de la subdivision pour les travaux de modernisation à Odienné et dans les sous-préfectures voisines : lotissement des nouvelles sous-préfectures, plan ou construction et entretien des bâtiments publics. Les Travaux Publics suppléent ainsi des entreprises privées absentes de cette région (un entrepreneur européen longtemps domicilié à Odienné s'est installé à Korhogo en 1966).

Le centre artisanal dit « Centre Technique » voudrait de même répondre aux besoins créés par la vie urbaine. Le Centre Technique ou ARDP (Association Régionale de Développement Professionnel) est en effet une expérience originale. Les bâtiments de l'ancienne Société de Prévoyance (de l'époque coloniale) ont été utilisés à partir de 1959 par le Ministère de l'Education Nationale pour former des ouvriers qualifiés. En 1963 le centre a été réorganisé et la responsabilité locale en a été confiée au Chef de la Subdivision des Travaux Publics (4). Les activités du centre sont : (pour 63 personnes dont 58 ouvriers) la menuiserie qui emploie 29 personnes, le garage 12 personnes la scierie 8 personnes et les ouvriers du chantier forestier 9. (Ils exploitent, pour les besoins locaux, une forêt galerie sise à 20 km au sud d'Odienné). L'effort est donc mis sur la menuiserie en particulier la construction de portes, de fenêtres et à un moindre degré de mobilier. La clientèle devrait être assurée par l'administration, qui construit des bâtiments dans les nouvelles sous-préfectures, des écoles (la préfecture du nord recommande d'accorder au centre une préférence dans ses commandes) et par des particuliers. Etant donné la politique menée pour une transformation de l'habitat, les activités du centre devraient croître dans les prochaines années. Actuellement, l'entreprise travaille mais n'envisage pas de s'étendre (faute de crédits d'investissements nouveaux et faute de débouchés peut-être). Comme les Travaux Publics, le Centre Technique emploie presque exclusivement des malinké, à l'exception de trois baoulé et de quelques manœuvres voltaïques.

Les trois cents personnes auxquelles le Centre Technique et les Travaux Publics assurent à Odienné un emploi stable sont un des éléments de la transformation de la ville. Elles font vivre environ 1 500 individus. Elles expliquent en partie cette croissance de 3 500 habitants que nous avons relevée. Les salaires versés localement (non compris les cadres payés par Abidjan) atteignent une moyenne mensuelle de 2 millions 1/2 pour 1964 et 1965. Enfin, ce qui est encore plus important pour la croissance urbaine, ces malinké construisent sur place des maisons de type moderne (nous avons relevé leur participation au lotissement de Kamatéla-Sud).

\*  
\* \*

---

(1) Origine des salariés des T.P.

Odienné ville 58

Odienné région 116

(2) Un expert de la société d'étude IDET-CEGOS a été chargé de cette réorganisation. Voici quelques indications sur le but de cette entreprise (extraites d'un rapport du mois d'avril 1965). « Le but de l'ARDP est de créer une forme d'entreprise qui pourrait être un pôle d'activité rayonnant sur l'artisanat traditionnel par la sous-traitance... C'est une entreprise en auto-gestion qui doit aider à la formation de cadre de direction, former les adultes à des activités polyvalentes et procéder, s'il y a lieu, à l'alphabétisation ».

L'équipement scolaire de la ville et le nombre de fonctionnaires et salariés qui hébergent volontiers de jeunes parents expliquent la présence à Odienné des élèves ou « étudiants » qui forment une population originale dans les petits centres urbains. Dans une des régions les moins scolarisées de Côte d'Ivoire (taux moyen de 13,7 %) (1), Odienné compte une population scolaire qui représente 16,2 % de la population de la ville dans trois écoles primaires (1 051 élèves en 1957) et un Collège d'Enseignement Général (243 élèves). L'origine des élèves ou « étudiants » du Collège d'Enseignement Général relevée en juin 1965, distinguant les enfants habitant chez leurs parents et les enfants hébergés chez des tuteurs est la suivante : 1/6 seulement des élèves (sur 183) sont chez leurs parents, et parmi eux 14 seulement sont fils ou fille de commerçants ou agriculteurs malinké. 1/3 des écoliers est d'origine malinké, soit de la région proche d'Odienné (ils viennent des écoles primaires de brousse et habitent chez des parents, salariés de TP et du CT), soit de toute autre région de Côte d'Ivoire et qui sont des enfants renvoyés dans la famille d'origine par les malinké dispersés. Enfin, la moitié des étudiants viennent de tout le pays attiré à Odienné par l'affectation d'un parent fonctionnaire des services publics. Le gonflement des effectifs des classes primaires au moins au niveau du cours moyen 2<sup>e</sup> année a certainement les mêmes origines.

La croissance des effectifs du Collège d'Enseignement Général, créé en 1959, est rapide. Entre 1965 et 1967, ils ont augmenté d'un tiers. La plus grande partie des étudiants (155 en 1965) touche une bourse sous la forme d'une allocation d'études de 100 F par jour de présence, versée directement au tuteur si celui-ci est fonctionnaire. Mais certains élèves se libèrent de cette tutelle et s'organisent entre eux pour louer une case. Ces étudiants ont une relative disponibilité d'argent (et reçoivent aussi de leur famille des mandats assez importants). Ils acquièrent des habitudes de consommation nouvelles (transistors, montres, tourne-disques) ainsi qu'en témoignent les commandes directes faites à des maisons françaises.

La scolarisation dépasse donc le cadre régional. Elle encourage certes le renvoi des enfants dans la petite ville d'origine où les places à l'école sont plus accessibles qu'en Basse-Côte, mais surtout le brassage de fonctionnaires entraîne à sa suite une « kyrielle » de jeunes de 10 à 16-18 ans, tant est important le mythe des études. La faiblesse des effectifs féminins (20 filles au CEG) est quant à elle révélatrice de l'influence de l'Islam dans le pays malinké.

\* \* \*

La croissance d'Odienné depuis six ans et surtout depuis l'indépendance est significative de celle d'un petit centre qui a été et reste d'abord un centre administratif. Les différents services ont joué un rôle multiplicateur en attirant un personnel nombreux, originaire de la région ou de l'ensemble de la Côte d'Ivoire. Une masse locale de salariés s'est constituée et l'apport d'argent qui en résulte, si on le compare aux faibles revenus du paysan malinké est considérable.

*Apport mensuel d'argent à ODIENNE (Estimation en 1966).*

Salaires. Traitement des fonctionnaires	8 000 000 CFA
Salaires locaux TP	900 000 CFA
Salaires locaux CT	550 000 CFA
Pensions versées aux Anciens Combattants	1 800 000 CFA
Versements extérieurs (mandat-poste)	5 000 000 CFA
	<hr/>
	16 250 000 CFA

(1) L. ROUSSEL — *Population* — Rapport de synthèse. Ministère du Plan de Côte d'Ivoire.



*Cliché A.M. Cotten 1966*

Photo 1. — Cases rondes et cours malinké de type traditionnel dans le quartier Djassa



*Cliché A.M. Cotten 1966*

Photo 2. — Le centre de la ville : le marché, les maisons de commerce, le carrefour central ; les fromagers masquent l'emplacement de la gare routière

Une minorité de la population dispose de la somme globale de 11 250 000 CFA distribué comme salaires. Les versements par le service des P et T correspondent, quant à eux, à une forme de redistribution dans le cadre familial, des bénéfices accumulés par les malinké de Basse-Côte mais de fortes sommes d'argent circulent hors des courants repérables.

La circulation monétaire et les besoins nouveaux de la consommation ont accru l'animation du marché et surtout des commerces locaux et ont apporté un surplus de revenu à un certain nombre de familles malinké qui accumulent les richesses et les investissent.

Trois types de fonction ont eu une expansion remarquable et ont fait passer au second plan les activités rurales à Odienné, même si elles marquent encore le paysage de la ville ; la fonction administrative a entraîné de nombreuses constructions, l'arrivée de fonctionnaires et accru l'influence du centre sur la région ; la fonction commerciale, à travers des formes « traditionnelles », s'adapte à un nouveau type d'échanges avec la Basse-Côte qui a pour cause la rapidité accrue des transports par route ; ces activités réduites, sous forme d'un artisanat « moderne » ont été créatrices de nouveaux emplois.

En une dizaine d'années, Odienné est donc passé à la suite de la croissance de sa population et des transformations des activités du niveau d'un gros bourg et d'un poste administratif au stade d'une petite ville. Nous examinerons, en conclusion, deux aspects qui permettent de confirmer cette opinion et d'augurer de l'avenir : le niveau d'équipement interne d'Odienné et son rôle régional.

## 1. Le niveau d'équipement de la ville

Des problèmes d'assainissement et d'équipement qui se posent au niveau d'une telle agglomération sont partiellement résolus à Odienné.

L'électricité est en principe à la portée des habitants depuis 1965. Une petite centrale locale de 2 moteurs représentant 128 kW de puissance installée a été mise en marche le 7 avril 1965 <sup>(1)</sup> et fonctionne nuit et jour depuis le mois de juillet 1965. La consommation moyenne est de 52 à 54 kWh. Elle correspondait à la fin de 1966 à 313 branchements dont 60 pour des cases appartenant à des cultivateurs (certains branchements ont été fait sur des cases rondes), L'administration bénéficie en premier lieu de cette modernisation, puis les maisons des fonctionnaires et des commerçants aisés, enfin les maisons nouvellement construites de salariés. A la fin de 1966, quelques maisons de fonctionnaires et des bureaux étaient équipés de climatiseurs. Le prix du branchement (prix le plus bas 16 277 F) et celui du kW (courant lumière 24,90 F le kWh) reste prohibitif pour la majeure partie de la population. Cependant l'installation de l'électricité est un signe certain d'urbanisation. Elle se manifeste par l'éclairage le soir des principales artères.

L'équipement en eau est encore insuffisant. Un forage à l'est de la ville (100 m<sup>3</sup>) alimente seulement 73 abonnés <sup>(2)</sup> et six bornes-fontaines au centre de la ville. La majorité des cours s'alimentent encore aux puits individuels (une centaine) ou aux marigots. Si l'alimentation en eau reste à résoudre, celui de l'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales à la saison de pluies est plus important car il pose le problème de l'assainissement de la ville dont nous avons souligné la dégradation. Les anciennes voies deviennent des fondrières, les terrains vagues en bordure de la ville des dépotoirs. Une étude a été faite sur ce point par les Travaux Publics <sup>(3)</sup>. Les aménagements qu'elle implique amènent à envisager un plan d'urbanisme de la

<sup>(1)</sup> Conformément à une politique d'implantation de groupes électrogènes de faible puissance dans les petites villes de l'ensemble du pays.

<sup>(2)</sup> Coût de l'opération : pose du compteur 2 000 Fr. Prix du m<sup>3</sup> : 80 Fr.

<sup>(3)</sup> Rapport du Bureau d'étude OMNIUM Technique Abidjan 1964.

ville. Une étude sur Odienné comportant en annexe une série de planches a été élaborée dès février 1963 <sup>(1)</sup>. Jusqu'en 1966, les projets sont restés lettre morte. On note cependant, au cours de la dernière année, quelques initiatives qui permettent d'envisager un développement des travaux : levée de l'état actuel des lieux par une société privée pour le compte des TP, dégagement de l'emplacement du futur aérodrome sur la route du Mali. De plus les constructions privées sont contrôlées effectivement par le service de l'habitat comme en témoigne la structuration homogène du lotissement de Kamatéla-Sud.

La croissance de la ville suppose un choix qu'il est urgent de faire : comment assurer la croissance équilibrée de la ville, la modernisation de l'habitat tout en conservant l'aspect original d'un centre déjà structuré et en évitant la formation d'une ville quelconque aux toits de tôle uniformes ?

## 2. Odienné, pôle de croissance régional

Odienné est un centre local dont l'influence régionale qui a des racines précoloniales a été relayée par la création du poste administratif colonial.

Dans le domaine administratif, malgré la création des cinq autres sous-préfectures depuis l'indépendance, les services principaux et ceux nouvellement créés conservent le ressort de l'ancien cercle. La zone concernée a une homogénéité ethnique remarquable. La langue malinké gagne en effet la région de Madinani indiscutablement d'origine sénoufo. Le malinké a un aspect conquérant dû à son intense activité commerciale et au prestige de l'Islam. De plus l'amélioration des routes et leur convergence vers Odienné conduit naturellement les paysans vers ce qui est pour eux la ville. Il faut noter cependant que de plus en plus certains secteurs, par exemple la sous-préfecture de Goulia, sont reliés directement par une bonne route à Boundiali et Korhogo. La prééminence d'Odienné devrait être consacrée dans un proche avenir par son admission au rang de préfecture. Le rythme de croissance acquis par la ville depuis dix ans peut-il se maintenir et dans quelles conditions ? La multiplication et le gonflement prévisible des services publics amènera à Odienné un nombre croissant de fonctionnaires étrangers pour la plupart à la région. Les contacts avec la population locale restent épisodiques malgré des tentatives intéressantes d'animation sportive qui concernent tous les jeunes et brisent les barrières. Les jeunes fonctionnaires ont néanmoins des habitudes de vie et un comportement dont le prestige gagne chez les jeunes de la région.

Existe-t-il d'autres activités susceptibles de donner à la ville une animation économique propre lui permettant de jouer un rôle régional ? Nous avons vu le rôle essentiel joué par les TP et le Centre Technique dans la création d'emplois entre 1958 et 1962. Ils ont eu un impact réel sur la région et le développement du Centre Technique serait certainement souhaitable.

L'activité commerciale a pour sa part un caractère très particulier puisqu'elle plonge des racines dont une très ancienne tradition mercantile et que depuis le début du siècle, au cours de la période coloniale, les relations avec la Basse-Côte et les centres urbains ont permis aux Malinké de déployer leur génie de marchands dans les secteurs du tertiaire privé créé par l'économie coloniale. Nous avons vu que localement, un certain nombre de commerçants ont parfaitement su mettre en valeur leurs revenus. Pourtant ces activités sont bien davantage tournées vers l'extérieur et si l'on veut éviter une fuite définitive des hommes et une quasi-désertion de la région, des mesures devraient être envisagées pour le développement d'une zone où Odienné pourrait être un centre actif animateur d'activités nouvelles.

Il est difficile, dans un proche avenir, et en attendant l'exploitation hypothétique du gisement de manganèse de Ziérougoula (distant de 30 km) d'envisager d'autres perspectives qu'un développement

---

<sup>(1)</sup> Rapport CEGI — février 1963 — Annexe de 9 planches.

agricole qui est handicapé par un certain nombre d'obstacles d'ordre géographique et sociologique. La faible densité de la population, (3 à 7 au km<sup>2</sup>) et surtout l'absentéisme des jeunes adultes limite la disponibilité en hommes capables de mettre en valeur la région. Cette situation pourrait évidemment permettre une expérience d'agriculture mécanisée à grande échelle qui ne risquerait pas, comme en pays sénoufo, de priver les paysans de travail et de provoquer un exode rural, puisque, pour d'autres causes, il existe déjà. Les grandes plaines de la Baoulé, de la Bagoué seraient de très bonnes terres à riz. Des tentatives de motorisation ont été faites en 1954-1956 <sup>(1)</sup> mais le matériel, mal entretenu, a dû être rapidement abandonné. En 1965, le service de l'agriculture a entrepris une nouvelle campagne de mécanisation et a mis à la disposition des cultivateurs des tracteurs et une batteuse. La campagne rizicole a atteint certains résultats. Mais elle est limitée à la zone proche d'Odienné, pour des raisons techniques d'utilisation des machines. Elle a bénéficié d'un encadrement assuré par MOTOR-AGRI et les volontaires du progrès. Elle a pu être utile aux paysans capables d'investir une certaine somme (5 000 F le labour d'un hectare). Pour être profitable à l'ensemble des habitants, elle demanderait un encadrement très serré et un programme d'animation rurale qui tiendrait compte des conditions locales : niveau traditionnel de l'agriculture villageoise, faible taux d'alphabétisation. Mais c'est seulement à ce prix qu'Odienné et sa région ne serait plus seulement tributaires de la Côte d'Ivoire forestière mais jouerait son rôle dans le développement ivoirien.

---

(1) TRICART J. 1957. Deux types de productions agricoles aux environs d'Odienné. Bull. IFAN. B. 1/2, pp. 284-294.